

N/REF : 28/10/2025 9H26 C:000502 I:16810
V/REF : 857484
V/Email reçu le Mardi 28/10/2025 a 9H26

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1107
IMMEUBLE : RES EMERAUDE -1107
RESIDENCE EMERAUDE
N° 1 A 9/2 A 10
35680 VERGEAL

Rennes, le

18 Novembre 2025

Référence Marché: Electricité-Lot3 Breti Est
LOCALISATION : ALLEE 3 EMERAUDE - PASS CHANTIER
PAVILLON
MOTIF : CONTROLE ELECTRICITÉ DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : Mme R MOREL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 28/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
APPAREIL GÉNÉRAL DE COMMANDE : PRÉSENT ET ACCESSIBLE
DISPOSITIF DIFFÉRENCIEL 30MA : PRÉSENT
PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS INTERRUPTEUR DIFFERENCIEL NON
ADAPTÉ : ALIMENTATION 10 CARRÉ NON ADAPTÉE
LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE DANS LA SALLE DE BAIN : PRÉSENTE
MATÉRIELS VÉTUSTES OU DANGEREUX : 2 INTERRUPTEURS ENTRÉE CASSÉ - 1
PLAQUE DE FINITION MANQUANTE - 7 PRISES DE COURANT ARRACHÉES DU MUR.
CONDUCTEURS NON PROTÉGÉS MÉCANIQUEMENT : RIEN A SIGNALER
RÉPARATION DE L'ENSEMBLE DES PRISES DE COURANT ARRACHÉES DU MUR
RÉPARATION RJ45 SÉJOUR
REPLACEMENT DEUX INTERRUPTEURS ENTRÉE
REMARQUE : ABSENCE D'ELECTRICITÉ DANS LE LOGEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 29/10/25 a 09H50 Mme R MOREL

PRÉVOIR MODIFICATION ET MISE EN SÉCURITÉ DU TABLEAU ELECTRIQUE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique	1	146,34	146,34
1,00	2.1.1-Rempl.Prise(s) encastrée	1	22,51	22,51
1,00	2.1.1-Rempl.Interrupteur(s) encastré	1	18,84	18,84
1,00	2.1.1-Rempl.Interrupteur(s) va & vient	1	20,98	20,98
TOTAL H.T.				208,67
T.V.A. a 10,00%				20,86
TOTAL T.T.C.En EURO				229,53

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.